



Adhérents du FCMI

Ingré, le 3 avril 2019

Nos réf. : 04.002 - SM/CD-CD//MJ
Références à rappeler dans toute correspondance

Objet : Assemblée générale

Affaire suivie par : **Marianyck JOIGNEAUX**
Assistante du Maire
☎ : 02 38 22 85 31
✉ : joigneaux.m@ingre.fr

Madame, Monsieur,

L'Assemblée Générale ordinaire du Football Club Municipal d'Ingré se réunira le **17 mai prochain**.

Cette Assemblée sera précédée à 18h30 d'une Assemblée Générale extraordinaire qui aura à se prononcer sur plusieurs modifications des statuts.

En effet, le Conseil d'Administration a souhaité faire évoluer les statuts qui étaient anciens et dont certaines clauses nécessitaient d'être revues.

Il s'agit là d'une décision importante dans la vie de cette association et c'est pour cette raison qu'il est important que la présence des adhérents du FCMI soit nombreuse.

Si ces nouveaux statuts sont adoptés, ce que je souhaite pour l'avenir du FCMI, les adhérents auront à désigner les membres du Conseil d'Administration qui auront la charge de la gestion du club pour les deux prochaines années.

Je tiens à renouveler ma confiance au FCMI dont les résultats sportifs et la qualité de la formation sont reconnues dans le milieu footballistique.

Le FCMI est une des plus grosses associations d'Ingré et participe activement à l'animation et au rayonnement de notre ville.

Je compte sur votre présence le 17 mai lors de l'Assemblée Générale extraordinaire et l'Assemblée Générale ordinaire du FCMI.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Bien à vous


Maire,
Christian DUMAS.